

COMMUNE DE SAINT GERMAIN AU MONT D'OR
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL N ° 2024-03

Reçu le 16 FEV. 2024
DIRECTION DES AFFAIRES JURIDIQUES
ET DE L'ADMINISTRATION LOCALE
PREFECTURE DU RHONE

L'an deux mille vingt-quatre, le 5 février à vingt heures, le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance, en Mairie, sous la présidence de Madame la Maire, Béatrice DELORME. Le quorum était atteint.

Date de convocation : 29/01/2024

Date d'affichage : 08/02/2024

Nombre de conseillers :

En exercice : 23

Présents : 17

Votants : 23

Etaient présents :

Mme Béatrice DELORME, Mme Sophie PELLIS, M. Philippe PERARDEL, Mme Christel BOUSSARD, M. François DANCOURT, Mme Valérie PERARDEL, Mme Sophie PICHON, M. Alexandre JOET, Mme Dominique GALLEY, M. Joris RENAUD, M. Gérard BERTIN, Mme Stéphanie FAURE, Mme Annette COURTEIX, M. Jean-Michel BINET, M. Olivier PERROT, M. Renaud GEORGE, M. Paul DIDIER.

Ont donné pouvoir : M. Thomas TEILLON à Mme Béatrice DELORME, Mme Anne-Françoise GIBERT à Mme Dominique GALLEY, Mme Audrey GENESSON à Mme Sophie PELLIS, M. Philippe POLOME à Mme Annette COURTEIX, M. Philippe BIGOT à M. Renaud GEORGE, Mme Blandine BROCARD à M. Olivier PERROT.

Absent :

Secrétaire de séance : Mme Sophie PELLIS

2024-03) TARIFICATION STAGE DE DANSE

VU le code général des collectivités territoriales et notamment son article L2121-29 ;

VU la nomenclature M57 ;

CONSIDERANT la nécessité d'établir une tarification pour la participation des familles à un stage de danse proposé aux enfants d'Actijeunes entre le 26 février 2024 et 1^{er} mars 2024 ;

STAGE DE DANSE								
Tranche QF	0 à 400	401 à 800	801 à 1200	1201 à 1600	1601 à 2000	2001 à 2400	2401 à 2800	> à 2801
Tarif	40,61 €	63,36 €	86,40 €	103,68 €	116,64 €	128,16 €	138,24 €	144,00 €

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal à la majorité :

- **FIXE** la participation des familles pour le stage de danse comme définie dans le tableau ci-dessus ;
- **AUTORISE** Madame la Maire à signer toutes les pièces consécutives à cette décision.

VOTES :

Pour : 17

Contre : 0

Abstention : 6 (M. PERARDEL, M. DIDIER, M. GEORGE et son pouvoir, M. PERROT et son pouvoir)

La secrétaire de séance,
Sophie PELLIS



POUR EXTRAIT CONFORME,
La Maire,
Béatrice DELORME

